Janvier - Mars 2019

N° 9

Les cahiers de la Maison de l'Épargne

Les épargnants français sont entrés en résistance.

Une grande confusion règne à leur égard à tous les niveaux. D'abord, les services de Bercy n'ont pas encore compris que les épargnants ne sont pas des investisseurs et qu'il était illusoire de chercher à déplacer l'argent des épargnants vers la spéculation boursière et vers les start-ups. Selon un sondage réalisé par AFAIM, seulement 9% des français sont prêts à prendre un risque pour obtenir un meilleur rendement et ils sont 70% à espérer un rendement de 5% pour débloquer leur épargne. Ils préfèrent donc supporter l'IFI sur l'immobilier non coté et perdre le coût de l'inflation sur les 400 milliards d'euros de dépôts non rémunères, en refusant d'être fiscalisés sur les produits dont ils ne comprennent pas le contenu.

Ils ont un tout autre état d'esprit quand ils souscrivent un Livret A ou un LDD où c'est la Caisse de Dépôts ou l'Etat qui leur garantit un faible rendement net d'impôt et ils se fichent complètement de savoir que la Caisse de Dépôts utilise leur argent pour le logement social. Pourquoi continuer à penser que l'on peut intéresser les épargnants au capital investissement, en plaçant ainsi leur argent sans compétence particulière et en prenant le risque de la moins-value, de l'absence de liquidité et de la fiscalisation en cas de succès ?

Le maître mot qui régit la réaction des épargnants est « La Confiance » et celle-ci est inexistante depuis que les hausses d'impôt et de taxes ont été envisagées, alors que les nombreuses déclarations politiques avaient affirmé précédemment qu'il n'y aurait plus d'impôts nouveaux ! Avec un record de 1.000Mds d'euros de prélèvements obligatoires, les plus élevés de l'OCDE et sachant qu'il faut y affecter le remboursement différé par l'impôt futur, des déficits budgétaires qui s'accumulent tous les ans, les épargnants ont des raisons de s'inquiéter.

Tant qu'on n'aura pas autre chose à leur proposer qu'un rendement négatif en compte sur livret ou en certificat de dépôt et aussi longtemps que le cycle de taux bas perdurera, les épargnants continueront à perdre d l'argent mais resteront en **Résistance**.

Gérard Auffray
Président Fondateur

Abonnement gratuit aux Cahiers de la Maison de l'Epargne sur http://vu.fr/mde

Coup d'œil sur le rendement de l'épargne

Rendement des livrets		
Livret	**Taux**	**Plafond**
Livret A, Livret Bleu	0.75%	22950€
Livret d'épargne populaire	1,25%	7700€
Livret Jeune	1 à 2,75%	1600€
Plan d'épargne logement *.*	1%*	61200€
Livret de développement durable *.*.*	0,75%	12000€
Compte d'épargne logement *.*.*.*	0,50%	15300€

* Entre 01/08/2003 et 31/01/2015 le taux était de 2,5%; il est passé à 2% jusqu'au 31/01/2016. Les plans ouverts à partir du 01/02/2016 affichent 1,5%; et 1% à partir du 01/08/2016.

. Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12è anniversaire

..* Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

..*.* Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux

Assurance Vie		
Performance annuelle moyenne (FFA)	Fonds en euros	Unités de compte (UC)
2016	**1,90%**	**3,90%**
2017	**1,80%**	**2,90%**
2018 (prévision)	**1,50%**	**2,46%**

Performances des valeurs mobilières cotées			
	2018 (prévision)	2017	2013-16 (moyenne)
Euronext Paris CAC 40	**-15%**	**9,61%**	**7,73%**

Inflation, variation sur un an (INSEE, Banque de France)	**2,1%**

Rendement des SCPI (évolution du prix des parts)			
2015	**2016**	**2017**	**2018 (prévision)**
+4,85	**+4,64%**	**+4,43%**	**+4,40%**

Croissance PIB France (INSEE / Banque de France)			
2016	**2017**	**2018 (prévision)**	**2019 (projection)**
1,1%	**2,3%**	**1,5%**	**1,5%**

La Finance Responsable gagne du terrain

Selon l'IFOP, 63% des français déclarent accorder une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements, un intérêt en hausse par rapport à 2017 (48%). Selon le baromètre publié par l'association Finansol et le quotidien La Croix, 1,8 milliard d'euros supplémentaires (sur les 11,5 milliards d'euros au total) ont été déposés sur des placements solidaires. Cependant, le concept d'investissement socialement responsable reste encore méconnu du grand public, 65% des personnes interrogées par l'Ifop en 2018 déclaraient n'avoir jamais entendu en parler. Ce chiffre se réduit à 59% chez les détenteurs d'une assurance vie, 49% chez les détenteurs d'épargne salariale et 47% pour ceux qui investissent en Bourse .

Pour ces nombreux épargnants,
qui ne sont pas vigilants,
les déboires sont récurrents,
et les séquelles
sont éternelles,
comme les diamants,
qui brillent tant.

Aux larmes, épargnants !!

Des malheureux événements historiques
depuis près d'un siècle, ont marqué la collecte de l'épargne

Marthe Hanau : La banquière des années folles

En 1925 les chroniqueurs l'ont aussi surnommé la « Walkyrie du hors-cote» ou « Messie du bas de laine ». Elle finira par être incarcérée à la Prison de femmes et condamnée pour escroquerie après avoir ruiné la confiance que des milliers d'épargnants avaient placée en elle.

Elle avait créée en 1925 La Gazette du Franc qui s'était imposé dans les milieux économiques en publiant des interviews de personnalités du monde politique (3 principes : soutenir le franc, lancer en Bourse des titres de sociétés et donner des conseils aux petits épargnants). Très vite, l'hebdomadaire devient un outil pour attirer l'argent des épargnants. La Gazette permet en effet d'animer à la hausse les titres sur lesquels Marthe parie.

Elle promettait 8% de taux d'intérêt, soit le double proposé par les autres banques, qu'elle versait non par les bénéfices d'opérations réelles mais avec l'argent des nouvelles souscriptions. Seule condition : ne jamais demander le détail des opérations. Elle se présente comme le seul défenseur des petits épargnants. « Je trouve malhonnête de rétribuer à 1,5% des capitaux qui trouvent preneurs à l'étranger à 8%. J'offre à mes préteurs ce que vous exigez à vos emprunteurs », déclare-t-elle en 1926, suscitant la colère de ses concurrents.

Tout s'écroule le 4 décembre 1928, à la suite d'une plainte émanant de plusieurs épargnants ruinés. Elle avait escroqué des milliers de souscripteurs pour plus de 170Mds de francs d'obligations auprès des épargnants. Incarcérée une première fois, elle est accueillie aux cris de « morts aux juifs, les métèques aux poteaux ». Libérée sur caution, elle promet de rembourser tous ses clients, mais le krach boursier de 1929 lui est fatal.

C'est l'agence Havas qui révéla que certaines actions recommandées par la Gazette du Franc concernait des activités fictives. Une partie de plaignants ont

été poussés à se constituer partie civile par le banquier Horace Finaly, tout puissant directeur de la Banque de Paris et des Pays Bas (surnommé « Quasimodo de la finance » en raison de sa petite taille et de sa laideur). En 1934 condamnée à 3 ans de prison pour escroquerie et abus de confiance, elle se suicide en 1935 à l'infirmerie de la prison en laissant ce message : « je ne regrette pas d'en avoir tant distribué à des félons et à des renégats (...) j'ai la nausée de l'argent, de cet argent qui m'écrasa (...) je me libère, je ne souffrirai plus de rien ». Plusieurs personnalités politiques qu'elle avait soudoyées furent accusées d'escroquerie, abus de confiance et incarcérées à la Prison Saint Lazare.

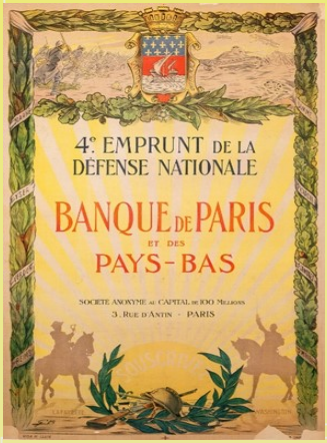

Affiches en exposition à La Maison de l'Epargne

… et dans l'actualité, les problèmes sont aussi récurrents

3 ans de prison pour la Madoff de Touraine

Différents journaux publient dans leurs éditions du 4 octobre dernier, que Sylviane Gigi, 58 ans, surnommée la Madoff de Touraine pour avoir escroqué une soixantaine de personnes de plus de 4Mds entre 1995 et 2011, a été condamnée à 4 ans de prison dont 1 avec sursis par le Tribunal Correctionnel de Tours. Elle était poursuivie pour escroquerie et exercice illégal de la profession de banquier. Elle devra également indemniser ses victimes de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Après son licenciement de la BNP en 2007, cette ancienne élue locale de Benais, un village de Touraine, elle promettait des placements pouvant rapporter de rendements de 10 à 50% net d'impôts. Des placements qui n'ont jamais existé. Les demandes de remboursement sont effectuées avec l'argent collecté sur les nouveaux clients avec le même système de la Pyramide de Ponzi utilisé par l'américain Madoff. L'arnaque d'environ 4Mds d'euros a ruiné ses voisins et même des membres de sa famille. Elle recueillait des versements entre 300 et 200.000 euros. Même son fils avait affirmé avoir été arnaqué à hauteur de 233.000 euros

L'originaire de Benais, parle simplement de « bêtises » et s'offusque de la comparaison puisque « Madoff, il s'enrichit, pas moi » et dit même s'y être engagée « pour faire plaisir aux autres » .

Le Sélecteur d'Épargne

Découvrez parmi les motivations les plus fréquentes, celles qui vous concernent en priorité pour que le Sélecteur d'Epargne détecte le produit qui répond à vos souhaits:

COCHEZ 3 CHOIX

1. **AVANTAGES FISCAUX** : abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
2. **RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE** (généralement supérieure à 4%)
3. **GESTION FACILE**
4. **PROTECTION** du placement contre l'érosion monétaire
5. **SECURITÉ**, notoriété publique
6. Possibilité de **PLUS-VALUE** sur le capital
7. Encaissement des **REVENUS TRIMESTRIEL** ou **MENSUEL**
8. Possibilité d'accumuler des **PETITES SOMMES** (inférieures à 1000€)

*Si vous souhaitez avoir la **réponse gratuite**, vous pouvez nous contacter en nous envoyant votre carte de visite à la Maison de l'Epargne 20, rue Cujas 75005 Paris, téléphone 01.42.89.19.52*

La consultation est également gratuite sur le site ***selecteurdepargne.fr***

La Nature humaine
dans ses rapports à la richesse
s'est exprimée par la peinture de grands artistes

La soif de l 'or (1844) Couture THOMAS. Musée d'Augustin , Toulouse.

Allégorie moralisante, un avare aux doits crochus protège son trésor face aux sollicitations d'un groupe de quémandeurs. Leçon de morale en s'attaquant aux effets corrupteurs de l'or sous le règne de Louis Philippe: « le roi bourgeois ».

Petites phrases des grands penseurs

« Détruire la concurrence, c'est tuer l'intelligence »

« La propriété est un droit antérieur à la loi, puisque la loi n'aurait pour objet que de garantir la propriété »

Frédéric BASTIAT (1801—1850)

Economiste, magistrat, homme politique et penseur libéral français

LA MAISON DE L'ÉPARGNE